



Prélèvement automatique Self

publié le 12/09/2024

Descriptif :

1er trimestre 2024/2025

DATE DES PRELEVEMENTS :

7 octobre 2024

5 novembre 2024

5 décembre 2024

Le montant des échéances vous sera précisé dans l'ASAP (avis des sommes à payer) que vous recevrez en cours de chaque trimestre.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.